

# LA PLATEFORME DE VOTE



# LA PLATEFORME DE VOTE

La plateforme de vote vous permet :

- ✓ D'émarger
- ✓ De voter

**Processus:  
Accès à la  
plateforme  
de vote**

**Vous votez avec votre Smartphone, votre  
tablette ou votre ordinateur**

**Cliquez sur le lien reçu par MAIL**

**Conseil:** Laissez votre MAIL accessible pendant la réunion (ne le supprimez pas)

# Processus: émargement

1



Sélectionner  
« Emargement » via  
le menu.

2

M. Prenom250 NOM250 (Voix  
: 275)

Merci d'émarger dès  
votre arrivée pour établir  
le quorum.  
Utilisez votre clé  
d'émargement

Entrez votre clé  
d'émargement

Signer la feuille de  
présence

Vous émargez **en**  
**renseignant** votre clé  
d'émargement reçue  
**par SMS**

Vous signez la feuille  
de présence **en**  
**cliquant** sur le bouton  
« signer la feuille de  
présence »

Une confirmation de la prise en compte  
de votre émargement s'affiche

# Processus: vote de Résolution

1



Sélectionner « VOTE »  
via le menu.

2



Si plusieurs votes sont  
proposés, utilisez les boutons  
« VOTE SUIVANT » ou « VOTE  
PRECEDENT » pour naviguer  
entre les différents votes.

Pour chaque vote, faites votre  
choix et validez.

← Cocher «Pour» «Contre»  
ou «ABSTENTION»

← puis valider votre choix.

← Une confirmation de  
la prise en compte du  
vote s'affiche en bas  
de l'écran

Unicité du vote : Après avoir validé un vote, vous ne pouvez plus le corriger  
(recommandation CNIL).

# Processus: vote électif

1



Sélectionner  
« **ELECTION** » via le  
menu

2



Si plusieurs votes sont  
proposés, utilisez les boutons  
« **VOTE SUIVANT** » ou « **VOTE  
PRECEDENT** » pour naviguer  
entre les différents votes.

Pour chaque vote, faites tous  
vos choix **PUIS** validez.

Sélectionner votre ou  
vos candidat(s) dans la  
limite du nombre de  
sièges à pourvoir.

puis valider vos choix  
(1 seule validation pour chaque  
vote).

Une confirmation de  
la prise en compte du  
vote s'affiche en bas  
de l'écran

Unicité du vote : **Après avoir validé un vote, vous ne pouvez plus le corriger (recommandation CNIL).**

# Processus: Récapitulatif vote

1



2

Dans le menu Récapitulatif votes, vous trouverez:

- La mention « vous avez voté » ou « vous n'avez pas voté »
- Votre récépissé de vote

**Conseil:** Faire une capture de votre écran « récapitulatif votes » à la fin de la session des votes. Le récépissé est une preuve de vote.

# Support



En cas de fin de session ou de difficulté, il suffit de cliquer sur le lien reçu par MAIL.



En cas de besoin, vous pouvez contacter le support  
Par mail : [supervision@modulia.fr](mailto:supervision@modulia.fr)\*

Par téléphone:

**Ligne 1:** 07 45 69 41 91\*

**Ligne 2:** 07 45 73 43 18\*

\* Ces coordonnées sont susceptibles d'être différentes au moment de l'ouverture des scrutins



# Conformité

-La solution répond aux exigences CNIL de niveau 3

-Audits réalisés :

-Ernst Young (expertise indépendante)

-Lexaura (expertise indépendante)



CNIL, Sécurité,  
Conformité  
Revue du code source

-Institutions nationales accompagnées d'experts  
et de cabinets d'avocats



CNIL, Conformité,  
Interfaces de vote

Prochain Audit: Septembre 2024.

# LA PLATEFORME DE VOTE

